

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE JEUNES

1. Formule

- 1.1. Ce championnat se dispute par équipes de 3 joueurs ou joueuses dans les quatre catégories : Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins-Poussins.
- 1.2. La compétition se dispute par poules de 3 équipes chacune, sur 3 tours. A chaque tour, les équipes d'une même poule se rencontrent. Un classement de la poule est établi d'après le nombre de points ; **Victoire = 3 points, Défaite = 1 point**. Le départage des « ex-aequo » se fera selon les règlements de la FFTT.
- 1.3. Chaque rencontre se disputera en 7 parties, qui se dérouleront dans l'ordre suivant :
A-Y B-X C-Z Double A-X C-Y B-Z

2. Composition des Equipes

- 2.1. Les Equipes peuvent être composées de garçons, de filles ou être mixtes. Il n'y a pas de restriction quant aux joueurs mutés ou étrangers.
- 2.2. Les équipes doivent être engagées nominativement, avant le **25 septembre 2025**, avec les indications suivantes : **date de naissance, catégorie, n° de licence, classement individuel (points)**.
- 2.3. Lorsqu'un club engage plusieurs équipes, celles-ci doivent être formées par ordre de valeur (classement individuel-points), à préciser par l'entraîneur. Cette indication sera vérifiée par la commission des jeunes.
- 2.4. Lorsqu'un joueur aura disputé 2 tours dans une même équipe, il ne pourra plus jouer dans une autre équipe évoluant à un niveau inférieur ni même dans la catégorie inférieure.
- 2.5. Lorsqu'un joueur aura disputé 2 tours dans deux équipes différentes, il ne pourra plus jouer dans une équipe d'un numéro supérieur à l'équipe portant le numéro le plus élevé dans laquelle il aura évolué. Au niveau de la catégorie, il ne pourra plus évoluer dans la catégorie en dessous de laquelle il a joué son 2^{ème} tour.
Exemples :
 - 1^{er} tour ; il joue en équipe n° 4, 2^{ème} tour : il joue en équipe n° 2
-> **il ne pourra plus jouer en équipe n° 5 ou numéro supérieur ;**
 - 1^{er} tour : il joue en équipe n° 4 en cadets, 2^{ème} tour : il joue en équipe n° 2 en juniors
-> **il ne pourra plus jouer en minimes ou en benjamins-poussins.**
- 2.6. Les équipes doivent s'aligner au complet sauf cas de force majeure. Si une équipe ne présente que 2 joueurs (équipe incomplète) ces derniers devront être inscrits sur la feuille de rencontre en position A et B ou X et Y.
- 2.7. De nouvelles équipes peuvent être rajoutées à n'importe quel tour (même au 3^{ème} tour) pour pouvoir intégrer de nouveaux joueurs qui arriveraient au club en cours de saison.
- 2.8. Si une équipe est nettement au-dessus des autres, elle sera exempte des 2^{èmes} et 3^{èmes} tours et sera qualifiée d'office pour la Finale Départementale. Mais obligation pour toutes les équipes de disputer le 1^{er} tour.

3. Déroulement de la Compétition

3.1. Echelon départemental

Autant de divisions que nécessaire, composées de 3 équipes : D1, D2, D3,

Trois journées : **samedi 04 octobre 2025, 31 janvier 2026 et 04 avril 2026.**

Finale Départementale **le 20 Juin 2026.** Les 4 premières équipes ayant remporté le plus de points se rencontreront lors de cette finale.

4. Constitution des Poules pour 1^{er} Tour

- 4.1. Avant le 1^{er} tour, la commission des jeunes se réunira et classera les équipes engagées nominativement par ordre de valeur (valeur réelle, tenant compte du classement individuel des joueurs engagés, ensuite de l'âge des joueurs, au bénéfice de l'équipe la plus jeune).
- 4.2. Pour les tours suivants, la commission des jeunes se chargera de constituer les poules.

5. Déroulement des Rencontres

- 5.1. Chaque rencontre entre deux équipes se déroule simultanément sur **trois tables**, selon l'ordre de la feuille de rencontre. La troisième équipe sera tenue d'arbitrer.
- 5.2. Le joueur ou joueuse « **ayant le plus de points** » devra être placé en A ou en X.
- 5.3. Chaque rencontre ira jusqu'à son terme : les sept parties seront jouées.
- 5.4. L'ordre des rencontres, dans la poule, est le suivant : 1-3, 2-3,1-2.
- 5.5. Horaire de la compétition : 14h30 le samedi et 10h00 le dimanche (pointage 30 minutes avant).
- 5.6. Si une équipe se présente avec 4 joueurs, seulement trois pourront jouer la rencontre pour les parties individuelles, le 4^{ème} peut par contre disputer le double avec un des 3 autres joueurs après en avoir informé le juge-arbitre.
- 5.7. La composition des équipes doit être signalée avant chaque rencontre au juge-arbitre.

6. Montées et Descentes

- 6.1. En Départementale 1 le 3^{ème} descend en Départementale 2.
- 6.2. Autres niveaux : le 1^{er} monte, le 2^{ème} reste, le 3^{ème} descend (sauf le dernier niveau).

7. Forfaits et Pénalités

7.1. Forfaits

- 7.1.1. Premier forfait : l'équipe est classée dernière de sa poule, marque 0 point et descend d'une division.
- 7.1.2. Deuxième forfait : l'équipe est exclue du championnat,
- 7.1.3. Impossibilité : aucun joueur d'une équipe forfait ne pourra évoluer dans une équipe portant un numéro supérieur.
- 7.1.4. Incidences financières : tout forfait non excusé ou non justifié entraînera les sanctions financières prévues par les instructions administratives.

7.2 Pénalités

- 7.2.1. Equipes incomplètes : sanction sportive, perte d'1/3 des points du tour. Exemple : D1,96 points -> perte de 32 points.
- 7.2.2. Forfait général : 30€ d'amende.

7.2.3. Forfait non excusé 72h avant la compétition : 15€ d'amende.

7.2.4. Le CD 68 remboursera aux clubs l'engagement des équipes n° 2, 3 et 4 à condition que ces équipes participent à tous les tours du championnat.

8. Retards

Tout retard sans annonce de plus de ¼ d'heure entraînera la perte de la première rencontre.

9. Classement Général

- 9.1.** A chaque tour, en fonction du niveau auquel elle se trouve qualifiée, une équipe marque des points selon le barème suivant :
D1-96 pts, D2-84 pts, D3-72 pts, D4-60 pts, D5-48 pts, D6-36 pts, D7-24pts, D8-12 pts.
- 9.2.** Chaque victoire individuelle d'un joueur rapport 1 point de plus à son équipe de même que le double,
- 9.3.** Le classement général se fait par addition des points obtenus à chaque tour.

10. Correspondances

Toute correspondance ainsi que les feuilles de rencontres concernant le championnat jeunes du Haut-Rhin devront être envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur Claude SPIECKER, 27 rue de la Semm, 68000 COLMAR.

Ou par mail à herve.vigouret@estvideo.fr